



## ***DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DU MOIS DE JANVIER 2022***

### **Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

En date du 13 janvier 2022, au centre-ville de Bujumbura, à la route entre Piazza et l'ancien marché centrale de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Géneviève Ntihakose, originaire du quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie a été malmenée par des policiers dont Keza et Shirira, accusée de vendre des fruits dans un lieu interdit. Selon des sources sur place, ces policiers ont renversé les fruits qu'elle vendait et lui ont roué de coups. La victime a été emprisonnée au cachot du poste de police de la zone Rohero et a été relâchée suite à l'intervention de l'administrateur de la commune Mukaza, Rénovat Sindayihebura.

### **Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 11 janvier 2022, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un prénommé Charles, membre du parti CNL, âgé de 40 ans, a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par leur chef appelé Kiyembe et le chef de colline, Cyprien Hategekimana. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont ligoté les bras au dos avec une corde toute la nuit jusqu'à 6h30 minutes. Selon les mêmes sources, l'origine de cette torture est que Charles avait battu une femme nommée Niyonzima, âgée de 37 ans, l'accusant d'avoir consommé une somme de 20.000 Fbu qu'il lui avait donnée pour la conserver. Charles a également été accusé d'avoir injurié le chef de colline quand il est venu intervenir.

### **Un enfant torturé en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural**

En date du 10 janvier 2022, vers 9 heures, sur la colline Buhoro, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Jones Ngabirano, âgé de 15 ans, a été tabassé par des Imbonerakure Jean Marie, Oscar, Prosper, Sophonie et Nyabenda. Selon des sources sur place, Ngabirano a été tabassé étant ligoté depuis 9 heures jusqu'à 17 heures et présentait des blessures sur ses bras. Il a été accusé d'avoir volé une somme de 100 000 Fbu chez Jean Marie. Selon les mêmes sources, les

présupposés auteurs ont été arrêtés puis conduits au poste de police de la commune Mugongo-Manga et la victime a été conduite au CDS Rwibaga.

### **Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 30 décembre 2021, au bureau de la permanence communale du parti CNDD-FDD, commune Shombo, province Karuzi, Elie Niragira, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans, originaire de la colline Gatabo, zone Nyabibuye, commune Shombo, a été tabassé à 20 coups de bâtons par Désiré Ndahabonimana, secrétaire communal du CNDD-FDD en complicité avec le chef des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie a été accusé d'avoir publié sur des réseaux sociaux des photos et de demander de l'aide pour Egide, âgé de 8 ans, originaire de la colline Kiyange, zone Nyarurambi de la même commune malade suite aux brûlures causées par l'épilepsie. Après, l'enfant dont sa mère Gisèle Bashingwanubusa, âgée de 50 ans, est indigente, a été conduit par des bienfaiteurs à l'hôpital de Gitega pour des soins médicaux.

### **Une personne torturée en commune et province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 février 2022 indique qu'en date du 24 janvier 2022, vers 22 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, Elie Bimenyimana a été tabassé par un groupe de 7 membres de la milice Imbonerakure de la localité en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, la victime a été alitée à l'hôpital de Bubanza et les auteurs présumés ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Bubanza avant d'être relâchés, le lendemain.

### **Deux enfants battus en commune Bugabira, province Kirundo**

En date du 12 février 2022, vers 17 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline et zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo, Jean Paul Ndayishimiye, âgé de 12 ans et Fabrice Iradukunda, âgé de 15 ans, ont été battus par caporal-chef Etienne Bashirahishize, 69575 de la matricule, militaire du 110<sup>ème</sup> bataillon, situé à Mudubugu. Selon des sources sur place, il les accusait d'impolitesse. Selon les mêmes sources, la population avoisinante s'est révoltée contre ce militaire. Le commissaire communal de Bugabira s'est rendu sur les lieux pour le rétablissement de l'ordre. Le militaire s'est enfermé dans sa maison pendant que la population assiégeait sa demeure mais il a été sorti de la maison par force par ce commissaire qui l'a conduit au cachot.

### **Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 8 février 2022, au bord du lac Tanganyika, sur la colline et zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, Désiré Nduwayo, Imbonerakure, a été tabassé par Oscar Mpfukamensenge, enseignant à l'ECOFO Kabonga et secrétaire du parti CNDD-FDD sur la colline et zone Kabonga, son adjoint Augustin Ntiranyibagira alias Ryoya, Franck Kagoma et Javan Ndiwokubwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée de les avoir injuriés. Selon les mêmes sources, Désiré et ses tortionnaires ont été arrêtés en date du 11 février 2022 et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'injures et imputation dommageable tandis que les présumés auteurs étaient accusés de torture comme l'indique son dossier 3561/NTG/NY

LC/16948. Selon les témoins, ces messages portaient sur la réalité car Désiré commentait sur un des jeunes du nom d'Otmar Bucumi qui avait été arrêté par la police du commissariat communal de Nyanza-lac accusé de vol du matériel de PRODAPP.

### **Un enfant torturé en commune Giharo, province Rutana**

En date du 7 février 2022, sur la colline Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Charles Ntirampeba, âgé de 12 ans et élève en 1<sup>ère</sup> année à l'ECOFO Gatonga, a été tabassé à coup de bâton par Léonard Barakamfitye, chef de colline Gatonga et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il l'accusait de lui avoir volé son téléphone au moment où cet enfant était allé chercher du feu dans le restaurant sis sur cette colline et appartenant au même chef de colline. Selon les mêmes sources, par après, ce téléphone a été trouvé ailleurs. L'entourage dit que Charles est tombé dans un piège préparé contre son père, Gérard Ntamahungiro, secrétaire collinaire du parti CNL. Charles a eu peur de se rendre au CDS et ses parents achètent des médicaments qu'il prenne à la maison. Le présumé auteur n'a pas été inquiété car il est protégé par son parti.

### **Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Shombo, province Karuzi**

En date du 28 février 2022, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, vers 22 heures, un prénommé Elie, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 48 ans, a été tabassé par Gérard Ndayisenga et Emmanuel Ngendakubwayo, tous les deux âgés entre 40 ans et 45 ans, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie était avec Désiré Havyarimana, âgé de 27 ans, aussi membre du même parti dans un cabaret en train d'étancher sa soif quand il a vu ces deux membres de la milice Imbonerakure. Elie a dit : « voilà les bérets rouges arrivent » et ces Imbonerakure ont sauté sur lui et l'ont tabassé à coups de bâtons qu'ils avaient et lui ont pris une somme de 42.600 fbu qu'ils ont donné à un cabaretier pour les confisquer. En date du 1<sup>er</sup> mars 2022, Elie a porté plainte chez un OPJ qui a convoqué les deux présumés auteurs et ce cabaretier. Ces deux membres de la milice Imbonerakure ont été infligés une amende de 50.000 fbu et ont été détenus au cachot pendant de deux jours tandis que le cabaretier a été infligé une amende de 100.000 fbu.